

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Forêt et des Espaces Naturels
Service Gestion Administrative des Domaines Départementaux
1 64 67

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 29 JUIIN 2018
SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME CORINNE CHABAUD**

OBJET : Maison Sainte-Victoire - Modification de la liste tarifaire des produits destinés à la vente par la régie de recettes

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la Déléguée aux Domaines Départementaux, aux Espaces Naturels, à la Chasse et à la Pêche, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le Département est gestionnaire de la Maison Sainte-Victoire. Dans le but de pérenniser le fonctionnement de la Maison Sainte-Victoire, une régie de recette a été créée par délibération n°49 de la Commission Permanente du 7 mai 2009 permettant la vente de souvenirs, de livres et de produits régionaux au public visitant le site.

Les produits de nature diverse disponibles à la vente évoluent constamment. Il convient donc de régulièrement mettre à jour cette liste.

Le présent rapport a pour objet de soumettre à l'approbation de la Commission Permanente la modification de la liste tarifaire des produits destinés à la vente, figurant ci-dessous :

TITRE	AUTEUR	EDITEUR	MODIFICATION TARIFAIRE DES PRODUITS DE LA MAISON SAINTE- VICTOIRE
Serpents	Association Regard du Vivant/ Muséum du Var	Regard du Vivant	10,00€

Les ventes dont le montant est encore inconnu feront l'objet d'une recette sur le Budget Départemental.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL